

Le Révd Père Lacasse constate que l'impulsion donnée à la colonisation se propage, que sur tous les points du pays, il se fait un mouvement qui grandit et dont nous finirons par sentir les heureux résultats, si cet élan se maintient et que tous les amis de l'agriculture veuillent y apporter leur précieux concours.

**Loterie de Notre Dame de Lourdes.**—Le 4 novembre prochain aura lieu le tirage de la loterie faite au bénéfice de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à St. Sauveur de Québec, par les RR. PP. Oblats. Les personnes qui ont des billets sont respectueusement priées de faire parvenir la valeur à qui de droit le plus tôt possible.

—Nous lisons ce qui suit dans le *Journal des Trois Rivières*: Sur l'invitation du Dr. E. H. Trudel, président de la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent, Mgr. Lafêche se rendra jeudi le 30 septembre courant, pour bénir l'inauguration formelle des travaux commencés depuis quelques semaines pour relier par une voie ferrée le Saint-Maurice et le lac Saint Jean. Sa Grandeur a bien voulu déclarer qu'elle serait heureuse d'appeler, au nom de l'Église catholique, les bénédictions du ciel sur une entreprise destinée à ouvrir un si vaste champ à l'expansion de notre peuple et au développement de notre activité nationale. Cette imposante cérémonie a eu lieu au jour indiqué, en présence d'une foule nombreuse amie de la colonisation.

**Fabrique de sucre de betteraves à Montmagny.**—Le *Canadien* annonce que M. C. A. P. R. Landry, M. P., s'est rendu à Québec pour s'entendre avec le représentant de "l'Union Sucrière du Canada" à propos de l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves à Montmagny, les cultivateurs de ce comté étant très-disposés à se livrer à cette importante culture.

—Nous voyons avec plaisir qu'à Arthabaskaville on désire entrer vigoureusement dans cette nouvelle exploitation. Voici ce que nous lisons dans *l'Union des Cantons de l'Est*:

"Il s'est formé, dans le Village d'Arthabaskaville, un syndicat qui s'est engagé envers "l'Union Sucrière du Canada" ayant son siège principal d'affaires, à Paris, à lui fournir le produit de mille arpents de terre cultivée en betteraves à sucre, à la condition qu'une sucrerie serait bâtie dans le Village d'Arthabaskaville; l'acte a été signé le 22 septembre, les parties sont liées l'une envers l'autre.

"Ce syndicat a été formé plutôt dans un but d'intérêt public que de spéculation; les personnes qui les composent veulent, avant tout, introduire chez nos cultivateurs le goût de cette culture, qui enrichira notre population agricole qui n'a pas été rémunérée de ses travaux depuis si longtemps.

"C'est une œuvre nationale que ce syndicat a entrepris, et il espère la mener à bonne fin; son but n'est pas d'être exclusif et de centraliser toute cette opération dans le village d'Arthabaskaville, mais en faire partager les bénéfices à toutes les localités, depuis le fleuve St. Laurent, Danville et Ste. Julie, qui se trouvent assez près du parcours de la ligne du chemin de fer.

"Qu'il nous suffise de dire que tout cultivateur ne déboursera pas au delà de huit (8) piastres pour la culture d'un arpent de terre et que cette somme et

son travail lui rapportera, terme moyen, vingt (20) tonnes de betteraves qui, livrées à l'usine lui rapporteront quatre (4) piastres par tonne de 2000 lbs.; ceux qui seront obligés de transporter leur produit, par la voie ferrée, auront à déboursier 70 cts par tonne de 2000 lbs. Ainsi celui qui cultivera la betterave aura un profit de \$72 clair et net par arpent, et celui qui sera obligé de se servir de la voie ferrée, aura \$58 clair et net par arpent.

"Il est important pour ceux là qui veulent profiter des avantages que leur offre le syndicat, de s'en faire connaître de suite et de faire cet automne un bien profond labour de 8½ à 10 pouces.

"Toutes les terres qui peuvent produire de l'orge, sont propres à la culture de la betterave: celle qui n'est pas assez fumée peut acquérir la fertilité nécessaire pour la culture de la betterave en y mettant pour environ \$6 de phosphate, que le syndicat livrera aux cultivateurs au prix coûtant dès le mois d'avril prochain.

"Les terres qui ne sont pas propres à cette culture et qui ne doivent pas être cultivées, sont celles qui sont: *tourbeuses, marécageuses, noires, ou provenant de bois défichés depuis moins de quatre années.*

"Il ne faut faire usage des engrais qui sont nuisibles à la betterave comme *podrette, guano, nitrate potasse, liquides et fumiers.*

"Les personnes qui désirent faire cette culture devront s'adresser sans délai au syndicat."

— Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant les renseignements suivants sur la culture de la betterave, dues à la plume de M. le Dr G. LaRoque, qui a une grande expérience pratique sur cette culture et qui porte un si grand intérêt au progrès agricole, notamment à l'établissement des manufactures de betteraves dans notre Province. Voici ces renseignements classés par questions et réponses:

1o. *Quels sont les avantages généraux de l'établissement de sucreries de betteraves dans la Province de Québec?*

*Réponse.*—Des capitaux étrangers vont être mis au service du travail et de l'industrie de nos populations; la main d'œuvre va y trouver une augmentation sensible d'emploi et un salaire rémunérateur; la production locale du sucre nous permettra de conserver parmi nous les sommes d'argent si considérables que nous expédions aux États-Unis ou aux Antilles pour l'achat de cette précieuse et indispensable denrée.

2o. *Quels seraient les avantages particuliers que le comté de Québec retirerait de l'introduction de cette nouvelle industrie?*

*Réponse.*—D'abord, nous aurions lieu de nous réjouir du succès d'une belle, d'une magnifique entreprise, chose hélas! trop rare parmi nous. Chacun y aura sa part dans la mesure de son concours. En second lieu, le coût de l'installation de la fabrique sera d'environ \$150,000 dont bénéficieront principalement les habitants du comté et des environs. La production par le cultivateur de 20 à 30,000 tonnes par année, au prix de \$4 la tonne, répandra annuellement dans nos campagnes la jolie somme de \$80,000 à \$120,000, réalisée sur un marché sûr, invariable, à peu de distance, sur la route de la ville, qui ne pourra qu'augmenter et par la demande et par les prix. Il faut en même temps tenir compte de l'amélioration des terres par la culture